

Trophée Clubs Hauts de France Karting 2018

Article 1 - ORGANISATION

Les clubs : Française de mécanique, Scudéria de Berck, Abbeville Somme Karting et la ligue de Karting des hauts de France organisent le **Trophée Clubs Hauts de France Karting 2018**

Lieux ,ASK Organisatrices et dates :

- | | | |
|------------------------|---------------|------------|
| • Circuit de DOUVRIN | ASK CSFM | 11 Mars |
| • Circuit d' ABBEVILLE | ASK Abbeville | 17 Juin |
| • Circuit d' ABBEVILLE | ASK Abbeville | 29 Juillet |
| • Circuit de BERCK | ASK Scudéria | 07 Octobre |

Le trophée se dispute obligatoirement avec une course minimum faite sur chaque circuit(donc avoir fait 3 courses minimum).

Pour le classement final du trophée sera retenue la seule meilleure Pré finale et Finale effectuées par circuit dans une même catégorie des 4 courses inscrites au calendrier.

L'inscription pour le trophée peut se faire en début d'année à un tarif préférentiel ou course par course.

Tous les points non prévus au présent règlement **relèvent des Règlements Nationaux (RSN, RTN)** des règlements coupes de marques ou particuliers de chaque manifestation.

Article 2 - CONCURENENTS ET PILOTES

2.1. Licences

Le Trophée est ouvert à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting : « **Nationale Concurrent Conducteur Karting** » ou « **Nationale Entraînement Course Club Karting** » ou « **Titre Participation National Course Club Karting** », pilotes licenciés d'un pays de l'UE détenteurs d'une licence nationale ou internationale de Karting en cours de validité dans sa catégorie et avec l'autorisation de leur ASN.

2.2. Montants des engagements

Le droit d'engagement pour l'inscription au trophée en début d'année aux 3 ou 4 courses (une course obligatoire sur chaque circuit) est fixé à **60 €** (faire 1 chèque de 60€ par course suivant le nombre souhaité au nom de chaque ASK, à envoyer à **Abbeville Somme Karting 118 avenue de la chapelle 80100 Abbeville** et débité après chaque compétition)

Le droit d'engagement en course par course est fixé par l'organisateur avec un **maximum à 70 €** pour la journée de course et géré par celui-ci.

Le droit de piste pour la journée d'entraînement du samedi sera géré directement par l'ASK organisatrice.

Le montant de l'inscription et du droit de piste seront indiqués sur le bulletin d'engagement qui sera mis sur le site « crk np »

Article 3 - CATEGORIES, MATERIELS et EQUIPEMENTS

3.1. Catégories Fédérales

Mini Kart – Minime – Cadet – Nationale –Sénior – Master- KZ2 - KZ2 Master – Open
Les catégories Minime – Cadet, Sénior – Master et KZ2 – KZ2 M pourront être regroupées, leurs classements seront séparés.

3.2. Coupes de Marques

Rotax Max - Rotax Master – X30 Junior
Les coupes de marques reconnues en 2018 par la FFSA peuvent être regroupées en fonction du nombre d'engagés, leurs classements seront séparés.

3.3. Catégorie Open

Les pilotes s'engageant en catégorie OPEN sont classés dans cette catégorie en un seul classement. Le règlement technique national de la catégorie Open sera appliqué.

3.4. Matériel admis

3.4.1. Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante.

Tous les points du Règlement Technique doivent être respectés.

3.4.2. Chaque pilote ne peut disposer, pour chaque journée, que d'un châssis et d'un moteur.

3.5. Pneumatiques

Chaque pilote disposera par manifestation, dans toutes les catégories, de 4 pneus slicks et de 4 pneus pluies.

En cas de crevaison ou détérioration constatée, par un commissaire technique, à l'arrivée en parc fermé "arrivée", le remplacement du pneu endommagé sera autorisé par un pneu de même degré d'usure.

3.6. Enregistrement du matériel

Les pilotes devront passer à la commission technique avant le début de la manifestation, au plus tard une 1/2 heure avant le Briefing.

Article 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

4.1. Généralités

4.1.1 Les manifestations du Trophée doivent obligatoirement se dérouler selon le schéma course « clubs » défini par le Règlement Sportif National.

4.1.2. Le briefing est organisé par le Directeur de Course à l'issue des essais libres. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. L'horaire de ce briefing est notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque manifestation.

4.2. Spécificités

4.2.1. Principe de déroulement.

Les épreuves se dérouleront de la façon suivante : essais libres au choix de l'organisateur
essais chronométrés, manche Qualificative, Pré Finale et Finale.

4.2.2. Durée ou Longueur des courses

Essais chronométrés : 5 mn minimum variant au choix de l'organisateur

Manche qualificative : 8 km par temps sec – 6 km pour par temps de pluie

Pré Finale : 11 km par temps sec – 9 km par temps de pluie

Finale : 14 km par temps sec – 11 km par temps de pluie

4.2.3. Essais chronométrés

Les essais chronométrés se dérouleront sur une séance de 5 mn minimum variant au choix de l'organisateur

Tout arrêt en zone de réparation est interdit. Le concurrent désirant interrompre ses essais chronométrés rejoindra directement le "parc assistance arrivée" et y sera pesé afin de valider son chrono.

4.2.4. Manche qualificative

Les places de départ de la manche qualificative seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des essais chronométrés.

4.2.5. Pré-finale

Les places de départ de la pré-finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la manche qualificative.

4.2.6 Finale

Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

Article 5 - CLASSEMENTS DE LA MANIFESTATION

L'ordre d'arrivée de la **Finale** détermine seul le classement de la journée.

Article 6 - CLASSEMENT GENERAL du TROPHEE

Les classements de la Pré-finale et de la finale de chaque manifestation donnent lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 ^{er}	19 points au 7 ^{ème}	13 points au 13 ^{ème}	7 points au 19 ^{ème}
40 points au 2 ^{ème}	18 points au 8 ^{ème}	12 points au 14 ^{ème}	6 points au 20 ^{ème}
32 points au 3 ^{ème}	17 points au 9 ^{ème}	11 points au 15 ^{ème}	5 points au 21 ^{ème}
26 points au 4 ^{ème}	16 points au 10 ^{ème}	10 points au 16 ^{ème}	4 points au 22 ^{ème}
22 points au 5 ^{ème}	15 points au 11 ^{ème}	9 points au 17 ^{ème}	3 points au 23 ^{ème}
20 points au 6 ^{ème}	14 points au 12 ^{ème}	8 points au 18 ^{ème}	2 points au 24 ^{ème}
			1 point au-delà du 24 ^{ème}

Chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque pré-finale et finale.

Seuls seront retenus pour le classement du Trophée une seule de la meilleure Pré finale et Finale effectuées par circuit dans une même catégorie des 4 courses inscrites au calendrier.

En cas d'ex aequo pour les 3 premières places du trophée, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé où s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Article 7 - EXCLUSION D'UNE MANIFESTATION ET EXCLUSION DU TROPHEE

7.1. Exclusion de la manifestation

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de la manifestation, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette manifestation.

7.2. Exclusion du Trophée

La ligue des hauts des hauts de France de karting se réserve le droit d'exclure du trophée tout pilote :

- ✓ *Qui aurait contrevenu, d'une façon répétée aux règlements sportifs ou technique FFSA, ou au présent règlement du Trophée.*
- ✓ *qui par ses propos, ses actes, ou ses écrits aura porté un préjudice moral ou matériel au trophée ou à une des ASK organisatrices.*

Article 9 - MODIFICATION DU REGLEMENT

Pas de modification de règlement.

Article 10 - REMISE DES PRIX

10.1 Dotation par journée :

*Les récompenses seront offertes par l'ASK organisatrice.
Coupes sont remises aux 3 premiers de chaque catégorie.*

10.2 Dotation finale :

*Les récompenses seront offertes par la LK
Coupes, trophées ou lots de valeurs sont remis.*

Cette dotation finale s'effectuera à une date et un lieu fixés par la ligue de karting des hauts de France

Pour avoir droit à cette dotation, 2 conditions sont indispensables :

- ✓ *Avoir participé à **3 manifestations minimum : une par circuit***
- ✓ *Etre présent à la remise des prix.*